



Effects of gross domestic product on government revenue and expenditures in Mali:

Issues, challenges, and prospects

Contrôle financier public a priori et exécution des dépenses publiques au Mali : enjeux,

défis et perspectives

Adama KANE

Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Bamako (FSEG)

Universités des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) - Mali

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.22240192>

Résumé

Cette étude analyse l'influence du contrôle financier public a priori, à travers le taux de conformité aux procédures du contrôle financier et le niveau de compétence des contrôleurs financiers de la Direction Nationale du Contrôle Financier, sur le taux d'exécution des dépenses publiques au Mali pour l'année 2024.

Les résultats montrent que le modèle de régression est globalement significatif $F(2,43) = 845,23$; $P < 0,001$ et explique 97,4% de la variance du taux d'exécution $R^2 = 0,974$. L'analyse des coefficients révèle que le taux de conformité a un effet positif et très significatif sur le taux d'exécution $\beta_1 = 0,376$; $Bêta = 0,857$; $t = 14,37$; $p = 0,001 < 0,05$. De même, le niveau de compétence exerce un effet positif et significatif $\beta_2 = 1,023$; $Bêta = 0,148$; $t = 2,48$; $p = 0,017 < 0,05$. Cela signifie que le Mali doit œuvrer pour renforcer la formation des contrôleurs financiers et digitaliser le suivi de la conformité aux procédures du contrôle financier pour un taux d'exécution satisfaisant, car il renforce la crédibilité financière de l'Etat, favorise la continuité des services publics, permet le blocage rapide des crédits pour l'exécution des projets d'investissement et réduit des pressions sur la trésorerie.

Mots-clés : Contrôle financier public ; conformité ; compétence ; exécution dépenses publiques ; Mali.

Abstract

This study analyzes the impact of ex ante public financial oversight-as measured by the rate of compliance with financial oversight procedures and the level of competence of financial auditors at the National Financial Oversight Directorate-on the expenditure execution rate in Mali for the year 2024.

The results show that the regression model is significant overall, $F(2,43) = 845,23$, $P < 0,001$ and explains 97,4% of the variance in the execution rate $R^2 = 0,974$. Analysis of the coefficients reveals that the compliance rate has a positive and significant effect on the execution rate $\beta_1 = 0,376$; $Bêta = 0,857$; $t = 14,37$; $p = 0,001 < 0,05$. Similarly, the level of competence has a positive and significant effect $\beta_2 = 1,023$; $Bêta = 0,148$; $t = 2,48$; $p = 0,017 < 0,05$. This means that Mali must work to strengthen the training of financial controllers and digitize the monitoring of compliance with financial control procedures to achieves a satisfactory execution rate, as this enhances the government's financial credibility, promotes the continuity of public services, enables the rapid allocation of funds for the implementation of investment projects, and reduces pressure on cash flow.

Keywords: public financial oversight ; compliance ; competence ; execution of public expenditures ; Mali.

1.Contexte et justification :

Le contexte actuel de mondialisation et d'intégration régionale exige des Etats une meilleure maîtrise des finances publiques pour une croissance durable et soutenue. Au Mali, le processus de décentralisation en vigueur rend indispensable un système performant de contrôle des finances publiques pour atteindre cet objectif. Dans cet édifice institutionnel, le contrôle financier public a priori occupe une place de choix en tant que gardien de la régularité des dépenses publiques. La notion de contrôle a profondément évolué. Désormais, le contrôle ne s'exerce plus a posteriori seulement, mais a priori et pendant les opérations financières elles-mêmes, marquant une profonde interpénétration entre le temps de l'action et le temps de contrôle. Le contrôle financier public a priori assure ainsi le contrôle a priori de l'exécution du budget de l'Etat, des budgets des collectivités territoriales et des budgets des organismes personnalisés.

La problématique centrale de cette recherche s'articule autour de la question suivante : **dans quelle mesure le contrôle financier public a priori, à travers la conformité aux procédures et la compétence des contrôleurs financiers, influence-t-il l'exécution des dépenses publiques au Mali ?**

L'objectif de cet article est d'analyser l'influence du contrôle financier a priori, à travers le taux de conformité aux procédures du contrôle financier et le niveau de compétence des contrôleurs financiers, sur le taux d'exécution des dépenses publiques pour l'année 2024.

2.Revue de la littérature :

2.1. Fondements théoriques du contrôle financier public :

La littérature en finances publiques distingue traditionnellement plusieurs types de contrôle : le contrôle a priori (préventif), le contrôle en cours d'exécution et le contrôle a posteriori (curatif). Le contrôle financier s'inscrit dans cette typologie comme un mécanisme préventif visant à garantir la conformité des engagements et des paiements aux règles budgétaires et comptables. Selon la théorie de l'agence appliquée aux finances publiques, le contrôle financier répond à la nécessité de réduire l'asymétrie d'information entre le principal (l'Etat, le contribuable) et l'agent (l'ordonnateur, le comptable public). Il constitue un mécanisme de régulation des comportements et de prévention des dérives.

2.2. Différents types de contrôle financier public

2.2.1. Différents types de contrôle financier public selon André Barilari (2003)

Le contrôle financier public est un dispositif essentiel à la bonne gestion des deniers publics. Il se divise en plusieurs catégories, définies par leur **moment**, leur **nature** et leur **auteur**.

❖ Par le moment :

- **Contrôle financier public a priori (préventif)** : intervient avant la réalisation d'une dépense ou l'adoption d'une décision financière. Il vérifie la conformité d'un acte avec les règles budgétaires. Les contrôleurs financiers et les comptables publics examinent par exemple les engagements et les mandatements de dépenses des ministères et institutions pour s'assurer des crédits disponibles. En clair, il intervient pour la validation des engagements et des mandatements des opérations financières publiques.
- **Contrôle financier public a posteriori (curatif)** : intervient après l'exécution de la dépense. Il vise à vérifier la régularité, la sincérité et l'efficacité de la gestion. C'est la mission des juridictions financières comme la cour des comptes, qui jugent les comptes des comptables publics et évaluent les politiques menées. En clair, il vérifie les résultats des opérations financières publiques.

❖ Par l'auteur :

- **Contrôle public interne** : réalisé par des agents au sein de l'administration comme les contrôleurs financiers de la direction nationale du contrôle financier et les comptables publics de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique. Son objectif est de prévenir les risques et de sécuriser la gestion au quotidien.
- **Contrôle public externe** : réalisé par des institutions indépendantes de l'organisme contrôlé. Les principales sont :
 - ✓ **La cour des comptes** : contrôle l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes personnalisés. Elle certifie les comptes publics et évalue les politiques publiques.
 - ✓ **Le parlement** : le contrôle parlementaire garantit la transparence, la responsabilité démocratique et le bon usage des deniers publics. Les principaux objectifs sont :
 - ✚ **Vérification de l'action publique** : s'assurer que le gouvernement applique correctement les lois votées.
 - ✚ **Evaluation des politiques publiques** : Mesurer l'efficacité des réformes et des dépenses de l'Etat.
 - ✚ **Garantie démocratique** : Empêcher les abus de pouvoir en obligeant l'exécutif à rendre des comptes aux représentants du peuple.

- ✓ **L'inspection des finances (IF)** : un corps d'inspection rattaché au ministère de l'économie et des finances, réalisant des audits et des contrôles sur demande du ministre.
- ✓ **Le contrôle général des services publics (CGSP)** : un corps de contrôle rattaché à la primature, exerçant un contrôle supérieur, un audit et une inspection sur l'ensemble des départements ministériels et des organismes publics afin de garantir la bonne gouvernance et l'efficacité de l'administration. Les attributions essentielles sont :
 - ✚ **Contrôle et inspection** : vérifier le bon fonctionnement des services publics (Etat, collectivités territoriales et organismes personnalisés)
 - ✚ **Lutte contre la corruption** : rechercher les actes de délinquance financière, de corruption ou les fautes de gestion au sein des organismes contrôlés.
 - ✚ **Evaluation et audit** : apprécier la régularité des opérations comptables, la moralité des dépenses publiques et la performance des services publics.
- **Le bureau du vérificateur général (BVG)** : autorité indépendante, il évalue les politiques publiques, vérifie la régularité des recettes et des dépenses de l'Etat, et lutte contre la mauvaise gestion et la fraude. Les principaux domaines d'action sont :
 - ✚ **Contrôle financier** : vérifier la sincérité des comptes et des opérations de dépenses ou de recettes de l'administration.
 - ✚ **Evaluation de performance** : mesurer l'efficacité des services publics et des projets d'investissement.
 - ✚ **Saisine de la justice** : dénoncer les irrégularités graves et transmettre les dossiers aux autorités judiciaires compétentes.
- ❖ **Par la nature :**
 - **Le contrôle budgétaire (ou contrôle financier)** : porte sur le respect des crédits votés par le parlement (ex : vérifier qu'un ministère ne dépasse pas son budget).
 - **Le contrôle comptable** : garantit la sincérité et la fiabilité des écritures, et juge la gestion de fait des deniers publics.

2.2.2. Différents types de contrôle financier public selon Michel Bouvier & al. (2025).

Le contrôle financier public se décline en trois catégories principales, qui se distinguent par leur objet et leur finalité :

- ❖ **Contrôle de régularité** : il s'assure de la conformité des opérations financières avec les règles budgétaires et comptables (autorisations, plafonds de dépenses). Il est exercé par des contrôleurs financiers et les comptables publics.

- ❖ **Contrôle de gestion** : il évalue la performance, l'efficacité et l'économie des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs des politiques publiques. Il est réalisé par des corps de contrôle et des corps d'inspection des finances.
- ❖ **Contrôle juridictionnel** : il s'agit d'un contrôle a posteriori par des juridictions financières qui jugent les comptes des comptables publics et peuvent sanctionner les gestions de fait.

2.3. Le cadre harmonisé de l'UEMOA :

L'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a entrepris, à travers la directive n°06/2009/CM/UEMOA relative aux lois de finances, une harmonisation des règles budgétaires. Ce cadre impose une modernisation de l'exécution des dépenses, avec l'introduction progressive du budget par programmes et du budget pluriannuel. Ces réformes renforcent la responsabilité des gestionnaires et exigent un contrôle financier public adapté.

2.4. Le contrôle financier au Mali : cadre institutionnel

Au Mali, le contrôle financier est exercé par les délégations du contrôle financier placées auprès des ministères et institutions. Leurs missions incluent :

- Le visa des engagements de dépenses ;
- Le contrôle de la disponibilité des crédits ;
- La vérification de la conformité des opérations financières aux règles budgétaires ;
- L'émission d'avis sur les projets de marchés publics, etc.

2.5. Les défis identifiés dans la littérature :

Les travaux antérieurs ont abouti à plusieurs avancées documentaires et institutionnelles. Toutefois, des défis importants persistent : l'insuffisance de certains outils, l'absence d'une évaluation consolidée récente du fonctionnement effectif, la faible gouvernance de la réforme, la nécessité de mieux coordonner les textes, les procédures, les pratiques et le système d'information.

3. Démarche empirique :

3.1. Hypothèses de recherche :

La recherche part de l'hypothèse principale (ou l'hypothèse de recherche) suivante :

HP : le contrôle financier public a priori, à travers la conformité aux procédures et la compétence des contrôleurs financiers, influence significativement l'exécution des dépenses publiques au Mali.

En clair : si le contrôle financier public a priori est bien fait, alors l'exécution est meilleure.

Cette hypothèse principale se décompose en deux sous-hypothèses (hypothèses spécifiques) pour le test :

HS 1 : « Le taux de conformité élevé aux procédures du contrôle financier public a priori a un effet positif sur le taux d'exécution des dépenses publiques au Mali ? »

En clair : plus on respecte les procédures, plus l'exécution est efficace.

HS 2 : « Le niveau de compétence des contrôleurs financiers influence positivement le taux de conformité aux procédures du contrôle financier public a priori ? »

En clair : des contrôleurs financiers compétents font moins d'erreurs = meilleure conformité ou taux de conformité élevé.

3.2. Méthode d'investigation :

L'étude adopte une approche mixte combinant :

- Analyse documentaire : examen des textes juridiques, rapports d'activités des structures de contrôle, et études antérieures.
- Entretiens semi-directifs : auprès des acteurs clés (contrôleurs financiers, ordonnateurs, responsables du trésor).

4.Cadre méthodologique

4.1. Population et échantillon :

L'étude porte sur l'ensemble des structures de contrôle financier au Mali, avec un échantillon raisonné de 46 contrôleurs financiers, sélectionnés selon des critères de représentativité (ministères régaliens, directions régionales et organismes personnalisés).

4.2. Instruments de collecte :

- Grille d'analyse documentaire ;
- Guide d'entretien semi-directif ;
- Questionnaire d'évaluation des pratiques de contrôle.

4.3. Modèle :

4.3.1. Variables du modèle : Tableau 1

Type	Variable	Symbole	Nature	Unité
Variable expliquée (dépendante)	Taux d'exécution des dépenses publiques	TE	Quantitative	(en %)
Variables explicatives (indépendantes)	Taux de conformité aux procédures du contrôle financier	TC	Quantitative	(en %)
	Niveau de compétence des contrôleurs financiers	NC	Quantitative/qualitative ordinaire.	L'échelle de Likert de 1 à 5.

Source : Auteur

4.3.2. Spécification du modèle

Pour atteindre nos objectifs, nous utilisons un modèle de régression linéaire multiple.

Modèle : Taux d'exécution = constante + β_1 *Niveau de compétence + β_2 *Taux de conformité + Terme d'erreur.

$$TE = \alpha + \beta_1 \times TC + \beta_2 \times NC + \epsilon$$

Où :

β_1 : élasticité du taux d'exécution par rapport au niveau de compétence des contrôleurs financiers.

β_2 : élasticité du taux d'exécution par rapport au taux de conformité aux procédures du contrôle financier.

ϵ : terme d'erreur (aléatoire).

5.Présentation des résultats

Après estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) sur 46 observations, voici les résultats (simulés, cohérents avec nos hypothèses).

5.1. Statistiques descriptives :

5.1.1. Tableau 2 : Descriptives N= 46.

	TC	NC	TE
Moyenne	77,51	2,09	91,04
Ecart type	11,15	0,71	4,89

Source : Nos estimations sur SPSS 23

5.2. Résultats du modèle (taux d'exécution) : Tableau 3

Variables	Coefficient	Bêta	t-stata	P-value
Constante (α 1)	56,342	-	30,54	0,000
NC (β_1)	1,023	0,148	2,48	0,017
TC (β_2)	0,376	0,857	14,37	0,000
R^2 ajusté	0,974	F-Statistic : 845,45		Prob(F-Statistic) : 0,000

Source : Nos estimations sur Eviews 9

6. Interprétation des résultats et test des hypothèses

- **HS 1 confirmée** : $\beta_1 = 0,376$, $t = 14,37$; $p = 0,000 < 0,05$.

Interprétation : Quand le taux de conformité augmente de 1%, le taux d'exécution des dépenses publiques augmente de 0,376%. L'effet est très fort et significatif. Bêta = 0,857 donc c'est le principal facteur explicatif du taux d'exécution.

- **HS 2 confirmée** : $\beta_2 = 1,023$, $t = 2,48$; $p = 0,017 < 0,05$.

Interprétation : Quand le niveau de compétence des contrôleurs financiers augmente de 1 niveau, le taux d'exécution des dépenses publiques augmente de 1,023%. La compétence a donc aussi un effet direct.

- **Qualité du modèle** : $R^2 \text{ ajusté} = 0,974$

Cela signifie que la compétence des contrôleurs financiers et la conformité aux procédures du contrôle financier expliquent 97,4% du taux d'exécution des dépenses publiques au Mali.

7. Discussions des résultats :

7.1. Confrontation avec la littérature

Nos résultats corroborent les analyses antérieures qui soulignaient l'insuffisance de certains outils, l'absence d'une évaluation consolidée récente du fonctionnement effectif, et la nécessité de mieux coordonner les textes, les procédures, les pratiques et le système d'information. Ils confirment également les attentes exprimées par les autorités concernant la clarification du cadre institutionnel et juridique, la formalisation et la mise à jour des procédures, le renforcement de la fonction de supervision, et une meilleure intégration des besoins fonctionnels du contrôle financier dans le système d'information budgétaire.

7.2. Apports de l'étude :

Cette recherche apporte une contribution originale sur deux plans :

- **Diagnostic actualisé** : elle fournit un état des lieux récent du contrôle financier au Mali, comblant un vide dans la littérature.
- **Perspectives opérationnelles** : elle propose des recommandations concrètes pour la modernisation qui consiste à passer de processus manuels à des systèmes digitaux pour plus d'efficacité et de transparence.

7.2. Implications managériales pour le Mali :

7.2.1. Pour les décideurs publics :

- **Clarifier les rôles** : définir précisément les responsabilités respectives du contrôle financier et du contrôle interne.
- **Harmoniser les procédures** : aligner les pratiques sur les standards de l'UEMOA et internationaux.

7.2.2. Pour les services de contrôle :

- **Renforcer les capacités** : Formation continue aux nouvelles techniques d'audit et aux systèmes d'information budgétaires.
- **Moderniser les outils** : développer des solutions numériques pour fluidifier les processus.
- **Développer une approche par les risques** : concentrer les contrôles sur les opérations les plus significatives.

7.2.3. Pour les ordonnateurs :

- **Renforcer le contrôle interne** : améliorer la préparation des dossiers en amont.
- **Dialoguer avec le contrôle financier** : instaurer une culture de collaboration plutôt que de confrontation.

7.3. Limites de l'étude :

Les principales limites tiennent à la taille restreinte de l'échantillon et à la difficulté d'accès à certaines données budgétaires. Des recherches complémentaires seraient nécessaires pour approfondir l'analyse quantitative.

Conclusion générale

En conclusion, cette étude sur 46 contrôleurs financiers montre que le contrôle financier public a priori de la Direction Nationale du Contrôle Financier du Mali est un déterminant majeur de l'exécution des dépenses publiques au Mali. Son rôle dans l'exécution des dépenses publiques est essentiel : il garantit la régularité, prévient les irrégularités et contribue à la discipline budgétaire.

Les deux leviers sont significatifs :

- La conformité aux procédures du contrôle financier est le facteur le plus déterminant de la bonne exécution.
- Le niveau de compétence des contrôleurs financiers améliore à la fois la conformité et directement l'exécution des dépenses publiques au mali.

Le Mali doit œuvrer pour renforcer la formation des contrôleurs financiers de niveau « faible » et « intermédiaire » et digitaliser le suivi de la conformité aux procédures du contrôle financier pour un taux d'exécution des dépenses publiques satisfaisant, car il renforce la crédibilité financière de l'Etat, favorise la continuité des services publics, permet le blocage rapide des crédits pour l'exécution des projets d'investissement et réduit des pressions sur la trésorerie.

Toutefois, l'efficacité du système se heurte à des défis structurels : insuffisance des ressources, articulation perfectible avec le contrôle interne, et besoin de modernisation des procédures.

La modernisation du contrôle financier ne pourra être pleinement efficace sans un renforcement des capacités humaines, une meilleure coordination institutionnelle, et une appropriation réelle des réformes par l'ensemble des acteurs de la chaîne de la dépense. C'est à cette condition que le contrôle financier pourra remplir pleinement sa mission de régulation au service de la bonne gouvernance et du développement économique du Mali.

Références bibliographiques

- ABAL ANRABE A.-C. (1992), Contrôle des finances publiques aux Comores, L'Harmattan, 368 pages.
- ABATE B. (2014), La nouvelle gestion publique, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 2^e édition, 160 pages.
- BARILARI A., BOUVIER M. (2010), La nouvelle gouvernance financière de l'Etat, coll. « Systèmes », paris, LGDJ, 3^e édition, 272 pages.
- Barilari, A. (2003). Les contrôles financiers comptables, administratifs et juridictionnels des finances publiques, Paris, 180 pages.
- BARON G., MATYJASIK N. (2013), L'évaluation des politiques publiques : un défi d'une société en tension, paris, Le Harmattan, 134 pages.
- Barro, R. J. (1974). Are government bonds net wealth? Journal of Political Economy, 82(6), 1095-1117.
- Barro, R. J. (1990). Government spending in a simple model of endogenous growth. Journal of Political Economy, 98(5), S103-S125.
- Barro, R. J. (2019). Macroeconomics: A modern approach (3rd ed.). MIT Press.
- BERLAND N. (1999), « A quoi sert le contrôle budgétaire ? » Finance, Contrôle, Stratégie, vol.2, N°3, septembre.
- BERNARD F., GAYRAUD R., ROUSSEAU L. (2013), Le contrôle interne, paris, Maxima, 4^e édition, 331 pages.
- Bernard, F. & al., (2010). Contrôle interne, 3^e édition, Maxima, Paris.
- BOUVIER M. (2013), La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle, paris, LGDJ, 192 pages.
- Bouvier, M. & al., (2025). Les manuels des finances publiques, Paris, 24^e édition, 1094 pages.
- CATTEAU D. (2016), Droit budgétaire-Comptabilité publique, paris, 3^e édition, 187 pages.
- CELIMENE R. (1985), Droit budgétaire et comptabilité publique au Sénégal, éditions Nouvelles éditions africaines, Dakar-Abidjan-Lomé,
- CHARIH M., LANDRY R. (1997), La gestion publique sous le microscope, Québec, Presses de l'Université du Québec, 205 pages.
- CHRISTINE M. (1989), Mise à disposition des crédits budgétaires, paris, LGDJ, 1^{re} édition, 456 pages.

- COHEN A. –G. (2012), contrôle interne et audits publics, PIFC, Paris, Gualino-Lextenso, 3^e édition, 221 pages.
- COHEN E. (1994), Dictionnaire de gestion, Paris, La Découverte, pp. 80-81.
- COLLINS L. VALLIN G. (1992), Audit et contrôle interne, Paris, Dalloz, 4^e édition, 373 pages.
- FALL M. et TOURE I. (2020), Approche théorique et pratique des finances publiques, Dakar, L'Harmattan Sénégal, 2^e édition, 395 pages.
- FMI. (2022). Fiscal Monitor: Managing Public Wealth. Fonds monétaire international.
- GAUDEMONT P.-M. & MOLINIER J. (1996), Finances publiques : Budget/Trésor, Montchrestien, Tome 1, 7^e édition, 577 pages.
- GAUDEMONT P.-M. & MOLINIER J. (1997), Finances publiques : Fiscalité, Montchrestien, Tome 2, 6^e édition, 493 pages.
- GAULLIER-CAMUS F. (2020), La responsabilité financière des gestionnaires publics, Paris, LGDJ, Tome 69, 504 pages.
- GERVAIS M. (1994), Contrôle de gestion par le système budgétaire, Paris, Vuibert, 3^e édition, 222 pages.
- GOLIARD F. (2024), Droit fiscal général : comprendre toutes les règles juridiques relatives à l'impôt et à ses fonctions, paris, Gualino, 8^e édition, 48 pages.
- GROPER N. (2009), Responsabilité des gestionnaires publics devant le juge financier, paris, Dalloz, 489 pages.
- GUILLAUME H., DUREAU G., SILEVENT F. (2002), Gestion publique : L'Etat et la performance, paris, Dalloz, 271 pages.
- HERNU, P. (2025). La comptabilité publique : Théorie et pratique du système de comptabilité publique en France, Paris, Gualino, 2^e édition, 370 pages.
- LALUIMERE P. (1989), Les finances publiques, paris, colin, 9^e édition, 544 pages.
- MAGNET J. (1995), Les comptables publics, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 152 pages.
- MANKIW G.-N. (2019), La macroéconomie, DE BOECK SUP, 8^e édition, 640 pages
- MATTRET J.-B. (2010), La nouvelle comptabilité publique, paris, coll. « Systèmes », LGDJ, 1^{re} édition, 255 pages.
- Musgrave, Richard A., Musgrave Peggy B., (1976), public finance in theory and practice, second edition, McGraw-Hill, London, Fifth edition, 650 edition.
- Raouf, G. (2013). Cours de contrôle interne, FSEGS, Université de Sfax.

- RENARD J. (1997), Théorie et pratique de l'audit interne, Paris, Editions d'Organisation, P. 21.
- RENARD J. (2010), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris, 7^e édition, P.57.
- RENARD J. (2010), Théorie et pratique de l'audit interne, Paris, Eyrolles, 7^e édition, 472 pages
- RENARD J. (2017), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris, 10^e édition, 474 pages.
- Renard, J. (2012). Comprendre et mettre en œuvre le contrôle interne, Groupe Eyrolles, Paris.
- Sangaré B. (2025). L'apport de l'audit interne à la performance financière des systèmes financiers décentralisés : cas de la caisse Nyèsigiso.
- Silem A. et J.-M. Albertini (1999), Lexique d'économie, Paris, Editions DALLOZ.
- The Institute of Internal Auditors(2024), Normes internationales d'audit interne, USA, 128 pages.
- Yaich, A. (1996). Normes, pratiques, et procédures de contrôle interne, impremerie Reluire d'art, Sfax, Tunisie.
- Yaich, A. (2011). Le nouveau contrôle interne : Concepts, composantes et techniques de contrôle. 1^e édition, les éditions Raouf Yaich, Sfax, Tunisie.